



## **ATTESTATION VACCINS A JOUR**

### **Conformité avec le calendrier des vaccinations obligatoires**

Dans le cadre de leur formation professionnelle, les élèves sont amenés à effectuer des stages dans des structures sanitaires et sociales. Par conséquent les élèves sont soumis à l'obligation réglementaire (arrêté du 02 août 2013) de vaccination contre :

- **la DTP,**
- **le BCG (pas obligatoire mais le vaccin pourra être demandé selon la structure)**
- **l'hépatite B,**
- **la COVID (pas obligatoire mais le vaccin pourra être demandé selon la structure)**

Un élève ne pourra pas partir en stage si les vaccinations sont incomplètes. Selon les textes en vigueur, la continuité de la formation sera alors remise en cause.

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat du lycée au 04 72 98 06 60.

Document et élément que vous devez fournir au plus tard en septembre :

- **Une attestation médicale de vaccination.** Le jour de la rentrée il faut à minima que les deux premières injections pour l'hépatite B soit réalisées,
- **Une copie du carnet de vaccination,** attention à bien mentionner le nom et prénom de l'élève.

**La Direction**

# ATTESTATION MEDICALE DE VACCINATION

Je soussigné Docteur ..... certifie que :

NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) le .....

A bénéficié des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé.

Type de vaccin	Nom du vaccin	Date d'injection
<b>DTP</b>		Dernier rappel :
<b>BCG</b> <i>(Pas obligatoire mais si vous stage en Hôpital, le vaccin pourra être demandé)</i>		
<b>COVID</b> <i>(Attention le nombre de doses peut varier en fonction de la léislation à venir)</i>		
<b>HEPATITE B</b>		1 <sup>ère</sup> injection (T0) :
		2 <sup>ème</sup> injection (T0 + 1 mois) :
		3 <sup>ème</sup> injection (T0 + 6 mois) :

**Résultats sérologie HEPATITE B :** Immunisé (e) contre l'hépatite B :    oui    non

Fait à ..... le .....

Signature du médecin et cachet obligatoires